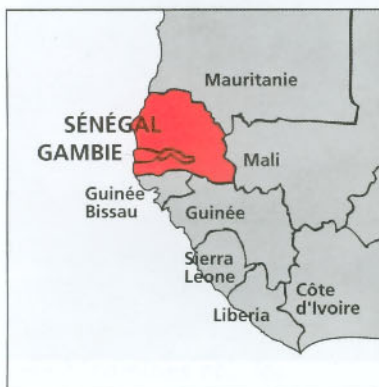


# Le cannabis au secours des paysans de Djinack

Sous le double effet de la sécheresse et de la chute des cours de l'arachide, des centaines d'agriculteurs, isolés sur Djinack, une île du delta du fleuve Gambie, se sont lancés dans la culture de cannabis. Une stratégie de survie mise en œuvre pendant plusieurs années avant d'être réprimée.



**S**UR l'île de Djinack, à cheval sur le Sénégal et la Gambie, dans le delta du fleuve Gambie, cinq villages se consacrent depuis les années 70 à la culture de cannabis. Une enquête menée en 1995 par l'Observatoire géopolitique des drogues (1) montrait que toutes les familles de ces villages où vivent 3 500 personnes, côté gambien comme côté sénégalais, produisaient cette plante. Sa culture représentait au minimum 75 % des revenus. Interdit par la loi et réprimée pour la première fois en 1998 lors d'une grande opération policière (2), le cannabis n'en demeure pas moins la culture pivot dont les exploitations agricoles sont devenues économiquement dépendantes.

La sécheresse qui a frappé cette région entre 1969 et 1985, avec une baisse de la pluviométrie de 30 %, a fortement touché cette région d'agriculture pluviale (arachide, mil, manioc, riz) où s'est développée une petite production de légumes irrigués à partir de puits (aubergine africaine, tomates, poivrons, etc.). Les sols blancs sableux de l'île sont affectés à la culture du riz et du manioc,

les parcelles situées sur le continent à l'arachide et au mil. On retrouve dans cette région la division traditionnelle du travail entre les cultures de rente ou commerciales (arachide, mil, manioc), gérées par les hommes et les cultures vivrières telles que le riz (base de l'alimentation) et les légumes, assumées par les femmes.

Toutes ces productions ont subi les conséquences de la sécheresse. Sur les parcelles continentales, la réduction de la saison des pluies et l'irrégularité des précipitations ont provoqué des baisses de rendement. Sur l'île elle-même, l'abaissement de la nappe phréatique a provoqué la salinisation des sols, interdisant leur mise en culture. Des parcelles rizicoles ont été abandonnées. Pour l'arachide, première source de revenu, la baisse de la production s'est

combinée avec une baisse des prix en raison de la chute des cours mondiaux et de la libéralisation de la filière d'Etat. Pour le mil et le manioc, l'éloignement du marché, situé à une vingtaine de kilomètres de mauvaise piste, rendait difficile leur commercialisation.

## Marché urbain

Cette dégradation des conditions écologiques et économiques de la production a eu deux conséquences. Premièrement, la production vivrière n'a plus couvert les besoins des familles. « Avant, je récoltais quarante sacs de riz, aujourd'hui, tout juste six », affirme une cultivatrice. « La production de riz ne couvre plus que trois mois de l'année, au lieu des douze », ajoute sa voisine. Deuxièmement, les revenus n'ont

La présence de puits a permis la culture de cannabis en saison sèche.



Pascal Perez



*Séché et stocké, le cannabis joue un rôle d'épargne.*

Pascal Perez

plus été suffisants pour faire face aux dépenses quotidiennes et pour maintenir les exploitations agricoles en équilibre.

Déjà connue dans cette région sud, sahélienne, le cannabis s'est donc développé sur fond de crise de la production agricole grâce à la naissance d'un nouveau marché - celui des centres urbains - approvisionné par des acheteurs qui sillonnaient la région. La plante s'est diffusée d'une exploitation à l'autre en s'appuyant sur des relations familiales ou amicales. Il semblerait qu'elle soit venue par le Sénégal.

Son intégration dans les systèmes de culture a été facilitée par un cycle végétatif court (de trois à quatre mois suivant les exploitations) et par des besoins en eau moins élevés que les autres plantes. L'existence de puits a rendu possible sa culture en saison sèche.

Cultivable toute l'année, le cannabis s'insère facilement dans les calendriers agricoles. Généralement, le producteur pratique deux cycles de culture par an. Sa capacité d'adaptation à des sols sableux fortement dégradés a permis la remise en culture de parcelles en friche. Outre cet-

te reconquête de l'espace agricole, le cannabis a l'avantage de procurer des revenus beaucoup plus élevés que les autres cultures. D'après nos enquêtes, pour obtenir le même revenu que celui fourni par la vente de cannabis, il faut planter une superficie dix fois supérieure en arachide et cent fois supérieure en manioc.

#### Une stratégie de survie

Malgré un travail d'entretien exigeant en main d'œuvre (arrosage, fertilisation, sarclage, étêtage, éclaircissement), la productivité du travail sur le cannabis est quinze fois supérieure à celle du travail sur l'arachide et dix-huit fois à celle du manioc.

Une fois séché, le cannabis a en l'outre l'avantage de se conserver pendant au moins un an et peut être vendu au fur et à mesure des besoins financiers, jouant ainsi le rôle d'épargne. Cette souplesse est cependant limitée par le fait que, dans cette région, les acheteurs viennent de façon irrégulière. Il n'y a pas ici, comme nous l'avons constaté dans d'autres régions d'Afrique, d'accord préalable entre le producteur et l'acheteur, assurant au premier la vente de sa récolte. Les prix sont très

variables au cours de l'année suivant la disponibilité du produit et sa qualité. En effet, certains producteurs séparent les feuilles des fleurs (partie de la plante où la concentration de THC, substance active, est la plus forte) qui sont vendues à un prix plus élevé.

Depuis maintenant près de vingt ans les revenus tirés de la vente du cannabis permettent de faire face aux dépenses familiales, alimentation (riz), impôts, scolarité, maladie, mariage, deuils. Ils assurent aussi le maintien des exploitations agricoles, de l'outil de travail, permettent l'achat de semences, d'intrants. Il n'y a pas de processus d'accumulation - contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres régions d'Afrique. Le cannabis fait simplement partie, sur l'île de Djinack, d'une stratégie de survie dans une économie de marché. ■

*Pascale Perez*

(1) Afrique de l'Ouest : étude de la production de drogues et du trafic local, en particulier de la culture du cannabis, OGD, 1995.

(2) « Gambie : l'éradication met les paysans sur la paille », La Dépêche Internationale des drogues, n°79, mai 1998.